



DEL-2025-115

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le vingt six du mois de juin à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni Centre des Congrès - Salle de l'Europe en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

1 JUL. 2025

Déposée en
Préfecture le

1 JUL. 2025

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Max DAGAND, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Jean-François DEGENNE, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVANT

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, François ASTORG à Yannis SAUTY, Bilel BOUCHETIBAT à Christian PETIT, Corinne BOULAND à Cécile BOLY, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Marion LAFARIE, Martine COUTAZ à Philippe MORIN, Fabien GERY à Aurélie GUEDRON, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Christiane LAYDEVANT à Isabelle DIJEAU, Patrick LECONTE à Jean-Louis TOÉ, Benjamin MARIAS à Etienne ANDRÉYS, Viviane MARLE à Samuel DIXNEUF, Antoine de MENTHON à Vanessa BRUNO, Catherine MERCIER-GUYON à Odile CERIATI-MAURIS, Thomas MESZAROS à Christian ANSELME, Marie-Luce PERDRIX à Michel BEAL, Eric PEUGNIEZ à Bénédicte SERRATE, Nora SEGAUD-LABIDI à Alexandre MULATIER-GACHET

Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, Marie BERTRAND, Henri CHAUMONTET, Jean-François GIMBERT, Frédérique KHAMMAR, Michel MUGNIER-POLLET, Laure ODORICO, Christophe PONCET

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET SEMNOZ

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Pour le vote de cette question, la présidence est assurée par Christian ANSELME, Vice-Président.

			CA 2023	CA 2024		
				Total voté	Réalisé	% Réalisé
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	011	Charges à caractère général	684 962,79	962 900,00	784 253,36	81,45%
	012	Charges de personnel et frais assimilés	987 327,74	1 319 000,00	1 185 321,89	89,87%
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 096 597,00	1 223 000,00	790 324,95	64,62%
	65	Autres charges de gestion courante	24 540,17	28 010,00	26 799,00	95,68%
	66	Charges financières	165 941,35	135 000,00	112 596,80	83,41%
	67	Charges exceptionnelles	3 370,58	189 900,00	188 900,00	99,47%
			2 962 739,63 €	3 857 810,00 €	3 088 196,00 €	80,05%
RECETTES	002	Résultat d'exploitation reporté	3 188,96	67 903,50	67 903,50	100,00%
	013	Atténuations de charges	77 624,50	0,00	37 985,06	
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 811,17	120 000,00	101 811,17	84,84%
	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	1 262 061,35	2 166 596,50	1 216 602,55	56,15%
	74	Subventions d'exploitation	1 291 300,00	1 395 300,00	1 395 300,00	100,00%
	75	Autres produits de gestion courante	117 392,77	108 010,00	49 132,75	45,49%
	77	Produits exceptionnels	177 264,38	0,00	95 859,92	
			3 030 643,13 €	3 857 810,00 €	2 964 594,95 €	76,85%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			67 903,50 €	0,00 €	-123 601,05 €	
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	OP206	Equipement informatique & logiciels	906,57	4 000,00	3 533,04	88,33%
	OP326	Luge sur rails	0,00	100 000,00	0,00	0,00%
	OP327	Stade de biathlon (mise aux normes FFS)	0,00	150 000,00	0,00	0,00%
	OP328	Chalet des Vernettes	0,00	50 000,00	0,00	0,00%
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 811,17	120 000,00	101 811,17	84,84%
	16	Emprunts et dettes assimilées	421 364,21	375 000,00	372 145,90	99,24%
	20	Immobilisations incorporelles	35 600,00	72 755,00	0,00	0,00%
	21	Immobilisations corporelles	321 363,62	1 059 510,10	229 378,74	21,65%
	23	Immobilisations en cours	0,00	15 000,00	4 920,00	32,80%
			881 045,57 €	1 946 265,10 €	711 788,85 €	36,57%
RECETTES	001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	171 713,67	387 265,10	387 265,10	100,00%
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 096 597,00	1 223 000,00	790 324,95	64,62%
	13	Subventions d'investissement	0,00	336 000,00	0,00	0,00%
			1 268 310,67 €	1 946 265,10 €	1 177 590,05 €	60,51%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			387 265,10 €	0,00 €	465 801,20 €	
		Restes à encaisser				
		Restes à payer	43 261,80		552 315,36	
BESOIN D'INVESTISSEMENT			344 003,30		-86 514,16	
SOLDE NET			411 906,80 €		-210 115,21 €	

Le budget Semnoz dégage un disponible négatif de 210.115,21 € (CA 2023 : 411.906 €, CA 2022 : 173.462 €, CA 2021 : 792.701 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

La section de fonctionnement présente en dépenses un taux de réalisation de 80,05 % (CA 2023 : 79,14 %, CA 2022 : 93,30 %, CA 2021 : 78 %, CA 2020 : 96 %).

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 784.253,36 € (CA 2023 : 684.962 €, CA 2022 : 1.049.695 €, CA 2021 : 634.999 €, CA 2020 : 888.774 €) et présentent un taux de réalisation de 81,45 % (CA 2023 : 60,53 %, CA 2022 : 93,40 %, CA 2021 : 47,40 %, CA 2020 : 96 %). Elles concernent essentiellement les dépenses d'entretien de matériel (télésièges) et la fourniture d'énergie.

Le niveau de réalisation s'explique par une saison hivernale peu enneigée.

Les frais de personnel présentent un taux de réalisation de 89,87 % (CA 2023 : 76,59 %, CA 2022 : 90 %, CA 2021 : 91 %, CA 2020 : 93 %.).

Les frais financiers (chapitre 66) s'élèvent à 112.596,80 € (CA 2023 : 165.941 €, CA 2022 : 160.000 €, CA 2021 : 137.275 €, CA 2020 : 178.256 €).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) s'élèvent à 188.900,00 € (CA 2023 : 3.370 €, CA 2022 : 67.073 €, CA 2021 : 30.147 €), il s'agit du remboursement à l'Etat d'un trop perçu de l'aide Covid.

Les opérations d'ordre de 790.324,95 € (CA 2023 : 1.096.597 €, CA 2022 : 1.112.795 €, CA 2021 : 751.312 €, CA 2020 : 749.647 €) couvrent les dotations aux amortissements des immobilisations notamment pour le télémix.

Recettes :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.964.594,95 € (CA 2023 : 3.030.643 €, CA 2022 : 3.696.300 €, CA 2021 : 3.583.282 €, CA 2020 : 2.949.546 €) avec un taux de réalisation de 76,85 % (CA 2023 : 80,87 %, CA 2022 : 76 %, CA 2021 : 97 %, CA 2020 : 83 %) et comptabilisent :

- les produits des services pour 1.216.602,55 € (CA 2023 : 1.262.061 €, CA 2022 : 1.875.807 €, CA 2021 : 1.227.479 €, CA 2020 : 1.426.790 €) (chapitre 70) ;
- les subventions d'exploitation pour 1.395.300,00 € (CA 2023 : 1.291.300 €, CA 2022 : 857.722 €, CA 2021 : 1.308.320 €, CA 2020 : 1.288.282 €) reçues du budget principal ;
- les loyers et redevances des DSP pour 49.132,75 € (CA 2023 : 117.392 €, CA 2022 : 114.867 €, CA 2021 : 71.497 €, CA 2020 : 90.256 €) (chapitre 75) ;
- les produits exceptionnels pour 95.859,92 € (CA 2023 : 177.264 €, CA 2022 : 31.051 €, CA 2021 : 804.263 € aides reçues dans le cadre de la crise sanitaire, CA 2020 : 41.219 €) (chapitre 77) notamment l'indemnisation par les assurances pour le manque de neige (126.000 €).

La section de fonctionnement dégage un résultat négatif de 123.601,05 € (CA 2023 : 67.903 €, CA 2022 : 3.188 €, CA 2021 : 706.524 €, CA 2020 : - 485.576 €).

Ce résultat s'explique par le fait que des recettes de décembre 2024 n'ont pas été prises en compte sur l'exercice 2024 mais le seront sur celui de 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement présentent un volume de 237.831,78 € (CA 2023 : 357.870 €, CA 2022 : 590.553 €, CA 2021 : 390.159 €, CA 2020 : 163.761 €).

Ces dépenses d'investissement sont financées principalement par :

- des opérations d'ordre (chapitre 040) pour 790.324,95 € (CA 2023 : 1.096.597 €, CA 2022 : 1.112.795 €).
- un solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 387.265,10 €.

La section d'investissement dégage un besoin de financement de 86.514,16 € (CA 2023 : 344.003 €, CA 2022 : 171.713 €, CA 2021 : 86.176 €, CA 2020 : 317.138 €) après prise en compte des restes à réaliser.

L'exercice 2024 présente un solde net négatif de 210.115,21 € (CA 2023 : 411.906 €, CA 2022 : 173.462 €, CA 2021 : 92.701 €, CA 2020 : - 168.437 €).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'approuver ce compte administratif 2024 du budget Semnoz.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 86

NON-VOTANT(S) : 1 (Frédérique LARDET)

Le Secrétaire de séance,



Magali MUGNIER

Pour extrait conforme

Pour la Présidente et par délégation,
la Directrice Générale,



Virginie AULAS.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006679300171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND ANNECY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE SEMNOZ (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	62
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 088 196,00	G 2 896 691,45	G-A -191 504,55
	Section d'investissement	B 711 788,85	H 790 324,95	H-B 78 536,10

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 67 903,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 387 265,10 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 3 799 984,85	Q= G+H+I+J 4 142 185,00	=Q-P 342 200,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 552 315,36	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 552 315,36	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 3 088 196,00	= G+I+K 2 964 594,95	-123 601,05
	Section d'investissement = B+D+F 1 264 104,21	= H+J+L 1 177 590,05	-86 514,16
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 4 352 300,21	= G+H+I+J+K+L 4 142 185,00	-210 115,21

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 552 315,36	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 985,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	529 080,88	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 249,48	0,00
206	Opération d'équipement n° 206	0,00	
326	Opération d'équipement n° 326	0,00	
327	Opération d'équipement n° 327	0,00	
328	Opération d'équipement n° 328	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	962 900,00	696 582,69	87 670,67	0,00	178 646,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 319 000,00	1 178 999,79	6 322,10	0,00	133 678,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 010,00	26 799,00	0,00	0,00	1 211,00
Total des dépenses de gestion courante		2 309 910,00	1 902 381,48	93 992,77	0,00	313 535,75
66	Charges financières	135 000,00	40 193,96	72 402,84	0,00	22 403,20
67	Charges exceptionnelles	189 900,00	188 900,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 634 810,00	2 131 475,44	166 395,61	0,00	336 938,95
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 223 000,00	790 324,95			432 675,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 223 000,00	790 324,95			432 675,05
TOTAL		3 857 810,00	2 921 800,39	166 395,61	0,00	769 614,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	37 985,06	0,00	0,00	-37 985,06
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 166 596,50	1 216 602,55	0,00	0,00	949 993,95
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 395 300,00	1 395 300,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	108 010,00	49 132,75	0,00	0,00	58 877,25
Total des recettes de gestion courante		3 669 906,50	2 699 020,36	0,00	0,00	970 886,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	95 859,92	0,00	0,00	-95 859,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 669 906,50	2 794 880,28	0,00	0,00	875 026,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections	120 000,00	101 811,17			18 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		120 000,00	101 811,17			18 188,83
TOTAL		3 789 906,50	2 896 691,45	0,00	0,00	893 215,05
Pour information		67 903,50				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	72 755,00	0,00	20 985,00	51 770,00
21	Immobilisations corporelles	1 059 510,10	229 378,74	529 080,88	301 050,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	4 920,00	2 249,48	7 830,52
	Total des opérations d'équipement	304 000,00	3 533,04	0,00	300 466,96
	Total des dépenses d'équipement	1 451 265,10	237 831,78	552 315,36	661 117,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00	372 145,90	0,00	2 854,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	375 000,00	372 145,90	0,00	2 854,10
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 826 265,10	609 977,68	552 315,36	663 972,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	120 000,00	101 811,17		18 188,83
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	120 000,00	101 811,17		18 188,83
	TOTAL	1 946 265,10	711 788,85	552 315,36	682 160,89
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 223 000,00	790 324,95		432 675,05
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 223 000,00	790 324,95		432 675,05
	TOTAL	1 559 000,00	790 324,95	0,00	768 675,05
	Pour information	387 265,10			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	784 253,36		784 253,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 185 321,89		1 185 321,89
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 799,00		26 799,00
66	Charges financières	112 596,80	0,00	112 596,80
67	Charges exceptionnelles	188 900,00	0,00	188 900,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	790 324,95	790 324,95
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 297 871,05	790 324,95	3 088 196,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 088 196,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 811,17	101 811,17
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	372 145,90	0,00	372 145,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 533,04		3 533,04
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	229 378,74	0,00	229 378,74
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 920,00	0,00	4 920,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	609 977,68	101 811,17	711 788,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	711 788,85
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 985,06		37 985,06
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 216 602,55		1 216 602,55
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 395 300,00		1 395 300,00
75	Autres produits de gestion courante	49 132,75		49 132,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	95 859,92	101 811,17	197 671,09
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 794 880,28	101 811,17	2 896 691,45

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	67 903,50
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 964 594,95
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		790 324,95	790 324,95
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	790 324,95	790 324,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	387 265,10
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 177 590,05
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	962 900,00	696 582,69	87 670,67	0,00	178 646,64
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	130 800,00	70 694,27	58 405,70	0,00	1 700,03
6063	Fournitures entretien et petit équipt	80 300,00	39 185,72	920,40	0,00	40 193,88
6064	Fournitures administratives	13 000,00	1 075,36	0,00	0,00	11 924,64
6066	Carburants	60 000,00	54 949,77	3 116,06	0,00	1 934,17
6068	Autres matières et fournitures	92 000,00	46 709,35	6 980,00	0,00	38 310,65
611	Sous-traitance générale	120 300,00	124 643,42	0,00	0,00	-4 343,42
6135	Locations mobilières	19 000,00	19 071,99	990,00	0,00	-1 061,99
6137	Redevances, droits de passage, servitude	35 000,00	40 097,35	0,00	0,00	-5 097,35
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	6 370,66	0,00	0,00	11 629,34
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	26 190,41	0,00	0,00	33 809,59
6156	Maintenance	12 800,00	4 645,27	3 937,54	0,00	4 217,19
6168	Autres	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
618	Divers	13 700,00	1 160,00	9 932,00	0,00	2 608,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	30 000,00	13 956,34	0,00	0,00	16 043,66
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	2 200,00	0,00	0,00	800,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	13 729,56	2 334,97	0,00	3 935,47
6238	Divers	0,00	350,00	0,00	0,00	-350,00
6248	Divers	15 000,00	4 695,00	0,00	0,00	10 305,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	245,33	0,00	0,00	1 754,67
6257	Réceptions	3 000,00	1 222,06	0,00	0,00	1 777,94
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 346,63	0,00	0,00	153,37
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 221,87	0,00	0,00	-221,87
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	4 937,46	1 054,00	0,00	1 008,54
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	3 693,60	0,00	0,00	1 306,40
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	133 000,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	784,47	0,00	0,00	-784,47
63512	Taxes foncières	8 700,00	7 420,00	0,00	0,00	1 280,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	70 000,00	68 986,80	0,00	0,00	1 013,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 319 000,00	1 178 999,79	6 322,10	0,00	133 678,11
6211	Personnel intérimaire	553 000,00	467 660,91	0,00	0,00	85 339,09
6411	Salaires, appointements, commissions	360 000,00	369 253,29	0,00	0,00	-9 253,29
6413	Primes et gratifications	34 100,00	28 031,53	0,00	0,00	6 068,47
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	236 000,00	210 379,18	0,00	0,00	25 620,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 000,00	3 642,73	0,00	0,00	-1 642,73
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 000,00	3 110,45	0,00	0,00	-1 110,45
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	66 400,00	44 051,89	0,00	0,00	22 348,11
6471	Prestations directes	0,00	44,15	0,00	0,00	-44,15
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	116,66	0,00	0,00	383,34
6476	Vêtements de travail	5 000,00	2 958,47	0,00	0,00	2 041,53
648	Autres charges de personnel	60 000,00	49 750,53	6 322,10	0,00	3 927,37
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 010,00	26 799,00	0,00	0,00	1 211,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	27 000,00	26 797,24	0,00	0,00	202,76
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	1,76	0,00	0,00	8,24
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 309 910,00	1 902 381,48	93 992,77	0,00	313 535,75
66	Charges financières (b) (5)	135 000,00	40 193,96	72 402,84	0,00	22 403,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 000,00	120 771,66	0,00	0,00	4 228,34
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-80 577,70	72 402,84	0,00	18 174,86
67	Charges exceptionnelles (c)	189 900,00	188 900,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	189 900,00	188 900,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 634 810,00	2 131 475,44	166 395,61	0,00	336 938,95
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 223 000,00	790 324,95			432 675,05
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 223 000,00	790 324,95			432 675,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 223 000,00	790 324,95			432 675,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 223 000,00	790 324,95			432 675,05
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 857 810,00	2 921 800,39	166 395,61	0,00	769 614,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	72 402,84
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	80 577,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 174,86

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	37 985,06	0,00	0,00	-37 985,06
64198	Autres remboursements	0,00	37 985,06	0,00	0,00	-37 985,06
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 166 596,50	1 216 602,55	0,00	0,00	949 993,95
7061	Transport de voyageur	1 771 596,50	1 118 096,13	0,00	0,00	653 500,37
7068	Services accessoires transports	20 000,00	4 164,17	0,00	0,00	15 835,83
7083	Locations diverses	325 000,00	76 982,25	0,00	0,00	248 017,75
70878	Remb. frais par des tiers	50 000,00	17 280,00	0,00	0,00	32 720,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	80,00	0,00	0,00	-80,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 395 300,00	1 395 300,00	0,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	1 395 300,00	1 395 300,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	108 010,00	49 132,75	0,00	0,00	58 877,25
757	Redevances des fermiers, concession..	108 000,00	49 131,47	0,00	0,00	58 868,53
7588	Autres	10,00	1,28	0,00	0,00	8,72
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 669 906,50	2 699 020,36	0,00	0,00	970 886,14
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	95 859,92	0,00	0,00	-95 859,92
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	93 452,56	0,00	0,00	-93 452,56
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 407,36	0,00	0,00	-2 407,36
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 669 906,50	2 794 880,28	0,00	0,00	875 026,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	120 000,00	101 811,17			18 188,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	120 000,00	101 811,17			18 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	101 811,17			18 188,83
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 789 906,50	2 896 691,45	0,00	0,00	893 215,05
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		67 903,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	72 755,00	0,00	20 985,00	51 770,00
2031	Frais d'études	72 755,00	0,00	20 985,00	51 770,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 059 510,10	229 378,74	529 080,88	301 050,48
2135	Installations générales, agencements	225 006,80	22 362,44	43 326,86	159 317,50
2154	Matériel industriel	581 003,30	17 290,84	459 000,00	104 712,46
2155	Outillage industriel	40 000,00	6 006,86	0,00	33 993,14
2158	Autres	0,00	6 075,53	0,00	-6 075,53
2182	Matériel de transport	68 500,00	68 125,00	0,00	375,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	2 343,92	4 404,00	8 252,08
2188	Autres immobilisations corporelles	130 000,00	107 174,15	22 350,02	475,83
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 000,00	4 920,00	2 249,48	7 830,52
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 000,00	4 920,00	2 249,48	7 830,52
206	Opération d'équipement n° 206 (3)	4 000,00	3 533,04	0,00	466,96
326	Opération d'équipement n° 326 (3)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
327	Opération d'équipement n° 327 (3)	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
328	Opération d'équipement n° 328 (3)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 451 265,10	237 831,78	552 315,36	661 117,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00	372 145,90	0,00	2 854,10
1641	Emprunts en euros	375 000,00	372 145,90	0,00	2 854,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		375 000,00	372 145,90	0,00	2 854,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 826 265,10	609 977,68	552 315,36	663 972,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	120 000,00	101 811,17		18 188,83
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	120 000,00	101 811,17		18 188,83
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	120 000,00	77 171,17		42 828,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	24 640,00		-24 640,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		120 000,00	101 811,17		18 188,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 946 265,10	711 788,85	552 315,36	682 160,89
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
1313	Subv. équipt Départements	336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		336 000,00	0,00	0,00	336 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 223 000,00	790 324,95		432 675,05
28031	Frais d'études	0,00	2 670,00		-2 670,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98		-311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	49 376,52		-49 376,52
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19		-31 721,19
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	17 003,16		-17 003,16
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33		-57 164,33
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	40,75		-40,75
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	35 368,63		-35 368,63
28154	Matériel industriel	0,00	51 357,88		-51 357,88
28155	Outillage industriel	0,00	2 378,13		-2 378,13
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 223 000,00	354 250,67		868 749,33
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	36 780,68		-36 780,68
28158	Autres	0,00	18 428,75		-18 428,75
28181	Installations générales, agencements	0,00	82 470,27		-82 470,27
28182	Matériel de transport	0,00	15 190,33		-15 190,33
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 268,37		-8 268,37
28188	Autres	0,00	27 543,31		-27 543,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 223 000,00	790 324,95		432 675,05
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 223 000,00	790 324,95		432 675,05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 559 000,00	790 324,95	0,00	768 675,05
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		387 265,10			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : Equipement informatique & logiciels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		4 000,00	A 3 533,04	0,00	466,96	B 4 439,61
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	3 533,04	0,00	466,96	4 439,61
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	3 533,04	0,00	466,96	4 439,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A -3 533,04	D-B -4 439,61

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 326 (1)
LIBELLE : Luge sur rails

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		100 000,00	A 0,00	0,00	100 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
 (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 327 (1)
LIBELLE : Stade de biathlon (mise aux normes FFS)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		150 000,00	A 0,00	0,00	150 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
 (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 328 (1)
LIBELLE : Chalet des Vernettes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		50 000,00	A 0,00	0,00	50 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
 (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 544 100,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 544 100,00									
9000	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9001	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	162 600,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9002	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	164 000,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,230	EUR	T	P	O	A-1
9004	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2007	01/01/2019	02/01/2019	1 680 000,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,620	EUR	A	P	O	A-1
9005	CAISSE D'EPARGNE	16/10/2017	01/01/2019	25/03/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1
9010	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/01/2019	04/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,110	EUR	T	P	O	A-1
9011	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/02/2010	04/03/2019	262 500,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,110	EUR	T	P	O	A-1
9012	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2018	01/01/2019	25/01/2019	2 600 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
9013	SFIL CAFFIL	19/07/2018	03/09/2018	01/10/2019	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,680	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 544 100,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 369 893,55					372 145,90	120 771,66	0,00	72 402,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 369 893,55					372 145,90	120 771,66	0,00	72 402,83
9000	N	0,00	A-1	13 127,83	1,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,560	6 136,79	880,39	0,00	533,28
9001	N	0,00	A-1	28 460,90	1,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,560	13 304,58	1 908,68	0,00	1 156,14
9002	N	0,00	A-1	47 818,75	3,33	F	Taux fixe à 4.16 %	4,150	12 437,64	2 314,32	0,00	326,02
9004	N	0,00	A-1	349 390,60	2,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,610	106 361,05	21 024,71	0,00	16 118,07
9005	N	0,00	A-1	756 286,73	17,23	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	34 935,28	15 112,34	0,00	11 034,44
9010	N	0,00	A-1	35 926,21	5,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	5 718,85	1 600,51	0,00	105,08
9011	N	0,00	A-1	94 305,58	5,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	15 012,08	4 201,28	0,00	275,84
9012	N	0,00	A-1	2 053 274,60	18,07	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	89 886,58	38 791,22	0,00	34 583,42
9013	N	0,00	A-1	1 991 302,35	18,75	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	88 353,05	34 938,21	0,00	8 270,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 369 893,55					372 145,90	120 771,66	0,00	72 402,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 369 893,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2 000 €	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	15/12/2022
L	Frais d'insertion non suivie de réalisation	5	15/12/2022
L	Concessions et droits similaires	3	15/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains nus	20	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains bâtis	20	15/12/2022
L	Agencements et aménagements d'autres terrains	20	15/12/2022
L	Bâtiments	50	15/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation	50	15/12/2022
L	Ouvrage de stockage d'eau potable	70	15/12/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	15/12/2022
L	Parcs de stationnement	35	15/12/2022
L	Installations complexes spécialisées	40	15/12/2022
L	Installations de remontées mécaniques	30	15/12/2022
L	Réseaux d'adduction d'eau	60	15/12/2022
L	Réfection des réseaux d'adduction d'eau	25	15/12/2022
L	Matériel industriel	10	15/12/2022
L	Outillage industriel	5	15/12/2022
L	Autres installations générales, agencements et aménagements divers	10	15/12/2022
L	Véhicules de transport public de voyageurs	15	15/12/2022
L	Véhicules industriels	8	15/12/2022
L	Autres matériels de transport	5	15/12/2022
L	Matériel informatique	3	15/12/2022
L	Petit matériel de bureau	5	15/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	15/12/2022
L	Autres gros matériels	10	15/12/2022
L	Autres petits matériels	5	15/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	387 265,10
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-43 261,80
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	344 003,30

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	344 003,30
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	344 003,30

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	495 000,00	473 957,07	552 315,36	1 026 272,43
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 223 000,00	790 324,95	0,00	790 324,95
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	728 000,00	316 367,88	-552 315,36	-235 947,48
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	387 265,10			387 265,10
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	387 265,10			387 265,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				151 317,62

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		495 000,00	I 473 957,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		375 000,00	372 145,90
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	375 000,00	372 145,90
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		120 000,00	101 811,17
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	120 000,00	101 811,17
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 223 000,00	III 790 324,95
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 223 000,00	790 324,95
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	2 670,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	49 376,52
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	17 003,16
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	40,75
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	35 368,63
28154	Matériel industriel	0,00	51 357,88
28155	Outillage industriel	0,00	2 378,13
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 223 000,00	354 250,67
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	36 780,68
28158	Autres	0,00	18 428,75
28181	Installations générales, agencements	0,00	82 470,27
28182	Matériel de transport	0,00	15 190,33
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 268,37
28188	Autres	0,00	27 543,31
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/03/2024	ROULEAU DAMAGE TRACTABLE	3 520,00	286,49	10
08/03/2024	FARTEUSE DOUBLE BROSE	4 245,84	345,56	10
08/03/2024	BROYEUR MASCHIO	5 000,00	813,89	5
08/03/2024	KUBOTA RTVX1110 BV944KZ	32 500,00	5 290,28	5
12/03/2024	3 ELINGUE CHAINE HR	715,53	0,00	0
12/03/2024	442 SKI	38 015,89	6 103,66	5
06/06/2024	700 CHAUSSURE NORDIQUE	45 210,84	5 149,01	5
11/06/2024	BOIS TERRASSES ALPIN	16 252,44	427,38	15
11/06/2024	320 BATON NORDIQUE	4 406,20	489,58	5
13/06/2024	PORTE TOLEE ACIER COURANT D ERE	1 270,00	698,50	1
13/06/2024	2 MODULES SNOWPARK SCANDINAVIAN SHAPER	5 360,00	0,00	0
14/06/2024	REPARATION PORTE SALLE HORS SAC	340,00	186,06	1
20/06/2024	SKI DE FOND ET FIXATION	19 541,22	2 073,54	5
09/08/2024	CLOTURE TRAVERSEES ALPAGE	4 500,00	118,33	15
09/08/2024	20 SUPPORT VTT – 20 LEUR TELESIEGE	9 525,00	375,71	10
09/08/2024	PC HP PROBOOK 450G	1 868,52	737,03	1
23/08/2024	RAIL DE GUIDAGE	204,92	72,86	1
23/08/2024	OUTIL DEMONTAGE PALIER	801,94	285,13	1
03/10/2024	SAMSUNG GALAXY A55	639,52	83,49	1
22/10/2024	FORD RANGER HA511DD	35 625,00	1 365,63	5
22/10/2024	BUREAU AVEC CAISSON	510,42	97,83	1
04/11/2024	PC HP ELITEBOOK	1 025,00	0,00	1
02/12/2024	2 PC LENOVO	1 833,50	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		232 911,78	24 999,96	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
29/01/2024	SIPAS - ETUDE EXPERTISE ENVIONNEMENTAL	14 155,00	10	14 155,00	0,00	0,00	0,00
29/01/2024	RELEVÉ ET PRODUCTION PLAN TOPOGRAPHIQUE	5 300,00	5	0,00	5 300,00	0,00	-5 300,00
29/01/2024	DIAGNOSTIC BATIMENT LE COURANT D'ERE	0,00	5	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		19 455,00					-5 300,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
 (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-duelle	Périodi-cité des rem-bour-sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	0,00	5,00	5,00
Grade non statutaire		7,00	0,00	7,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	0,00	6,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L’ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L’ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)			
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L’ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 87
Nombre de suffrages exprimés : 86
VOTES :
Pour : 86
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2025

Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 26/06/2025
(1) la présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 26/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : du conseil communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.